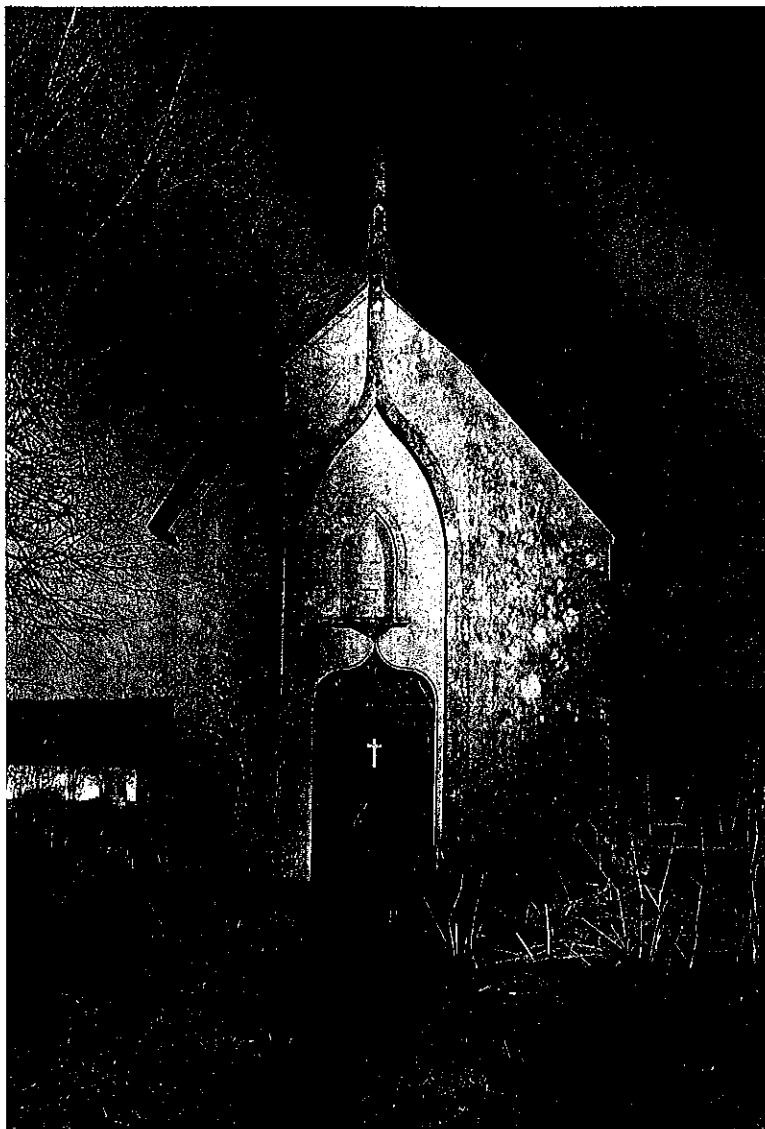


# Commune de Vuillecin

Bulletin Municipal



Mai 1999

Photographie Couverture : Chapelle Saint Georges  
extraite de l'exposition 1997  
« Vuillecin d'Hier et d'Aujourd'hui »  
Mme Jacqueline Brulebois

## Sommaire

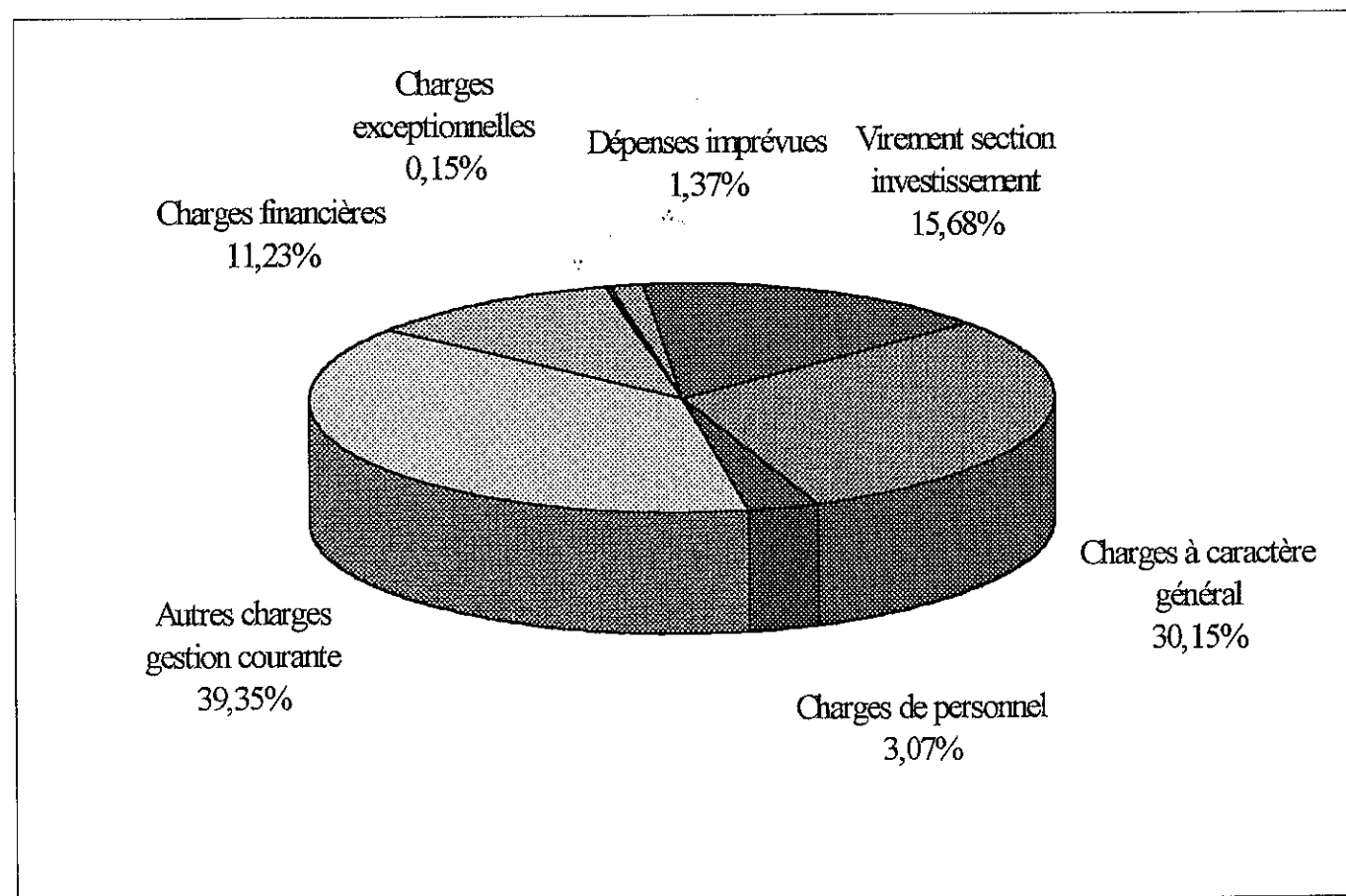
		pages
Budget :	Représentation graphique	1 à 4
	Quelques chiffres	5 et 6
	Redevances eau et assainissement	7
Pensons à nos voisins :	Horaires tonte	8
Environnement :	Horaires déchetterie	9
	Quelques chiffres de la déchetterie	10
	Benne à déchets verts	10
	Tri sélectif	11 à 13
	Journée environnement	14
	Déneigement	14
	Etude diagnostic du réseau assainissement	15
Sécurité :	Autour de l'école	16
Etat Civil :	Naissances, Mariages, Décès	17 et 18
	Bienvenue aux nouveaux habitants	18
	Recensement de la population	19
Informations diverses :	Salle : responsable et tarifs	20
	Inscriptions listes électorales, Vote	20 et 21
	Recensement militaire	22
	Horaires du car scolaire	23
	Horaires Secrétariat de Mairie	23
Agriculture :	La tradition perdue	24
Associations :	ASLV	25 et 26
	ACE	27 et 28
	Communauté Catholique	29
	Bibliothèque	30 et 31
	Ecole : nouvelles mini journal	32 33 à 36
Arrêt activité :	Jean Vermot	37
Visite des entreprises :	Chopard	38
	Créavert	39 et 40
Projets :	Cimetière : mise en place règlement et concessions	41
	Un peu d'histoire	42
Balade :	Nivéole de Printemps	43

# Budget Primitif

Exercice 1999

## Section de Fonctionnement

N° du Chapitre	Dépenses	1 976 600	
011	Charges à caractère général	595 900	<i>combustibles, fournitures bureau, entretien divers</i>
012	Charges de personnel	60 600	<i>agent entretien, occasionnels, cotisations</i>
65	Autres charges gestion courante	758 000	<i>indemnités élus, aide sociale, sivor, sictom</i>
66	Charges financières	222 000	<i>intérêts des emprunts</i>
67	Charges exceptionnelles	3 000	<i>prix, titres annulés sur rôle</i>
022	Dépenses imprévues	27 100	
023	Virement section investissement	310 000	

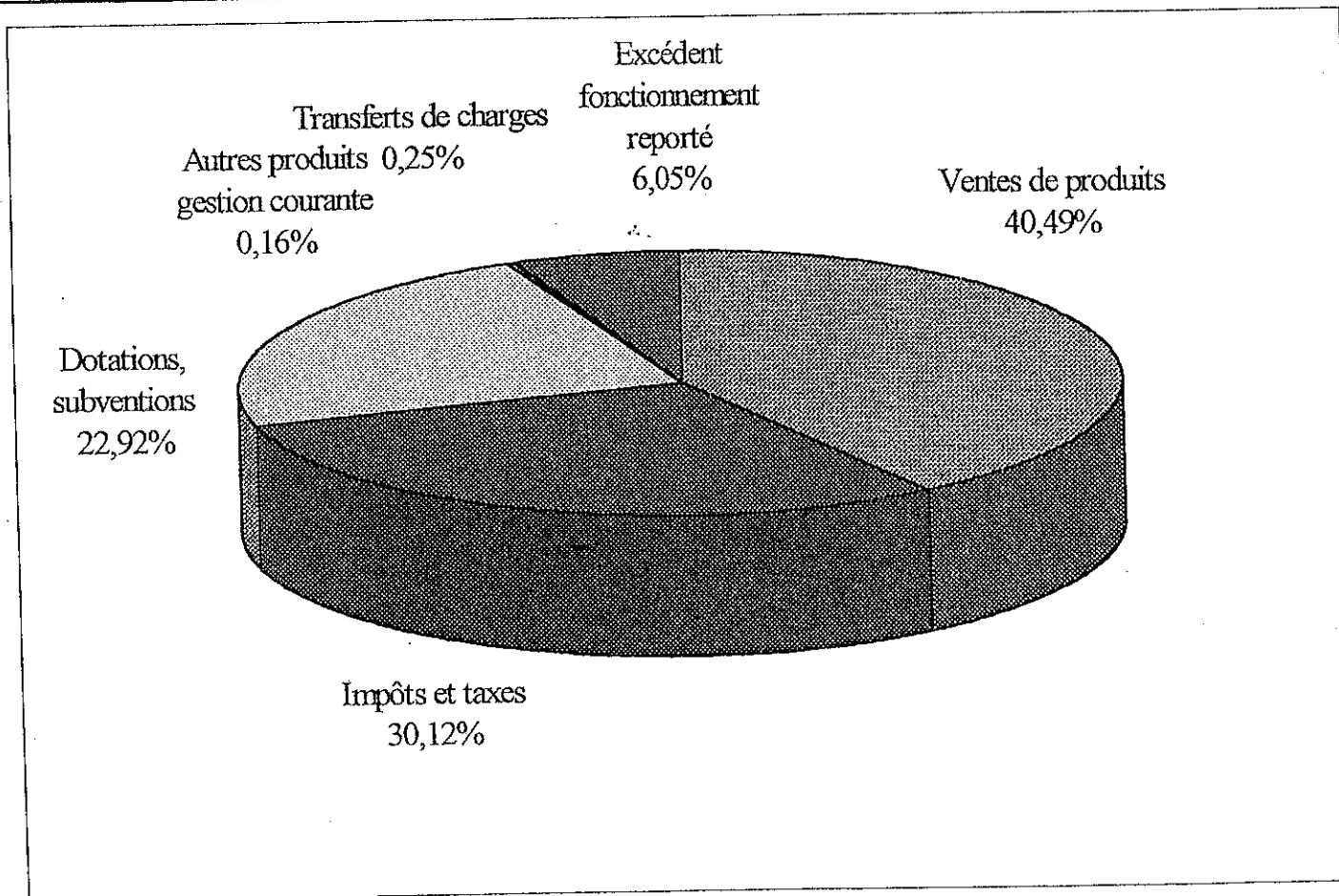


Budget Primitif

Exercice 1999

Section de Fonctionnement

N° du Chapitre	Recettes	1 976 600	
70	Ventes de produits	800 400	<i>ordures ménagères, coupes de bois, local<sup>e</sup> communaux, sablière</i>
73	Impôts et taxes	595 400	<i>produit 4 taxes, débits boisson, permis chasse</i>
74	Dotations, subventions	453 100	<i>dotation de base, compensation TF et TP</i>
75	Autres produits gestion courante	3 200	<i>location garage, produits divers</i>
77	Produits exceptionnels	0	
79	Transferts de charges	5 000	
002	Excédent fonctionnement reporté	119 500	

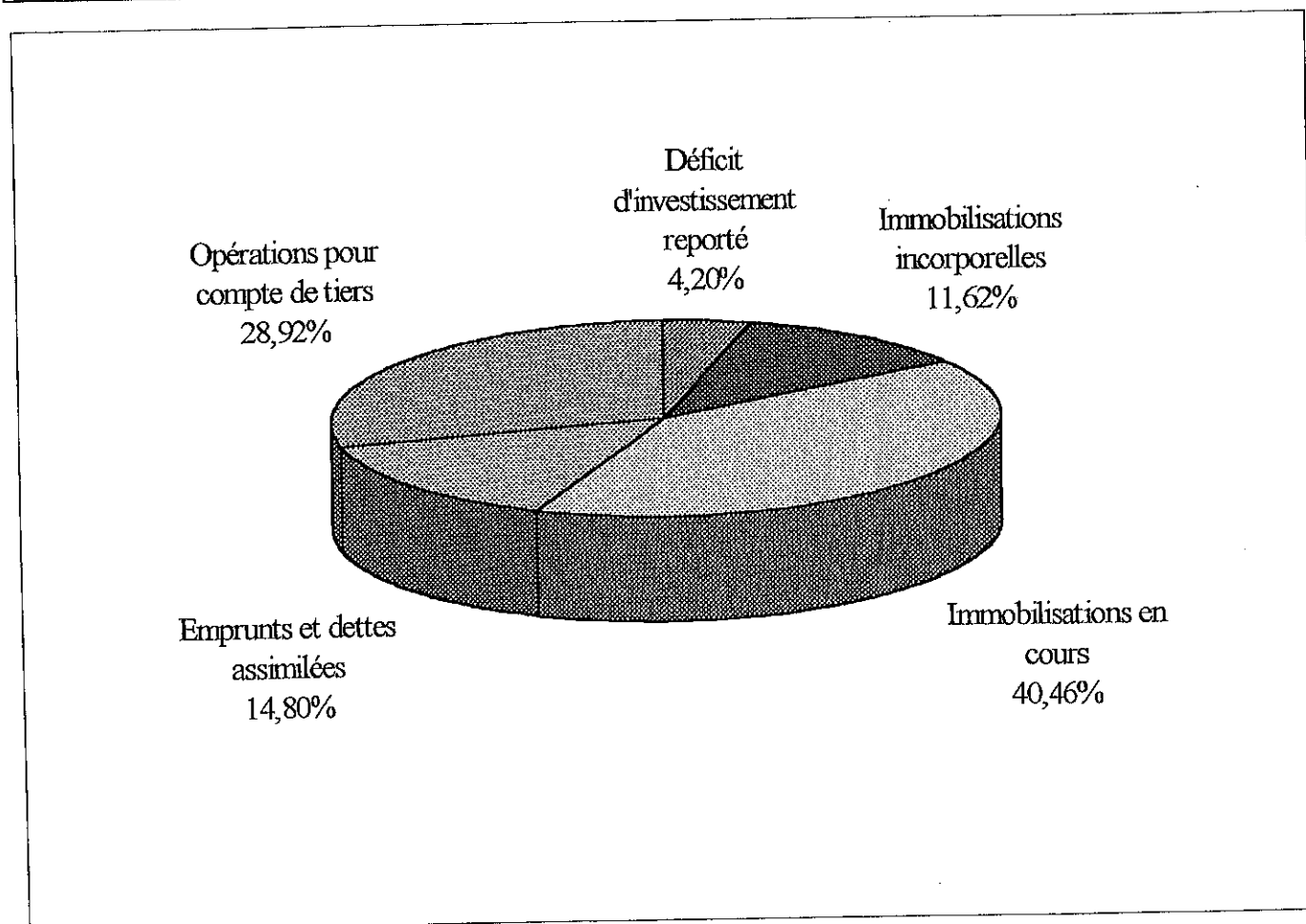


# Budget Primitif

Exercice 1999

## Section d'Investissement

N° du Chapitre	Dépenses	1 905 500	
	Déficit d'investissement reporté	80 000	
21	Immobilisations incorporelles	221 500	<i>ONF, jeux école, copieur Mairie et école, informatique Mairie</i>
23	Immobilisations en cours	771 000	<i>piste forestière, réfection diverses voies</i>
16	Emprunts et dettes assimilées	282 000	<i>capital emprunts</i>
020	Dépenses imprévues	0	
4581	Opérations pour compte de tiers	551 000	<i>zone artisanale participation CCPA, lotissement du Levant</i>

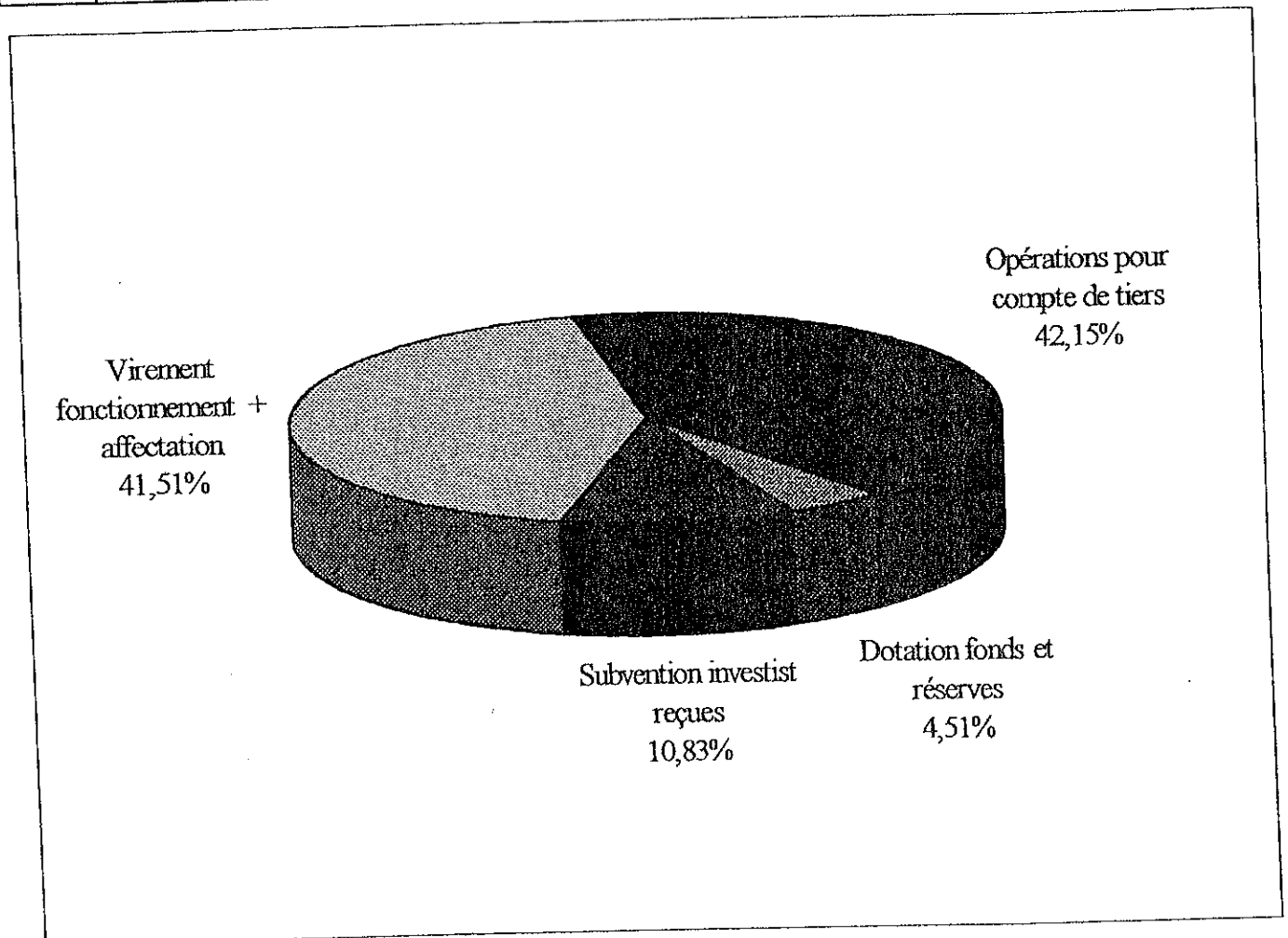


Budget Primitif

Exercice 1999

Section d'Investissement

N° du Chapitre	Recettes	1 905 500	
001	Excédent investissement reporté	0	
10	Dotation fonds et réserves	86 000	<i>fonds compensation TVA, taxe locales équipt</i>
13	Subvention investist reçues	206 300	<i>assainissement, ONF, réfection clocher</i>
19	Différence sur réalisation immob.	0	
021	Virement fonctionnement + affectation	810 000	
4582	Opérations pour compte de tiers	803 200	<i>ventes parcelles btissement</i>



# Quelques Chiffres du Budget Général

---

**Section de Fonctionnement**

**1 976 000 F**

---

## Principales dépenses

- Electricité (bâtiments communaux, éclairage public)	95 000 F
- Fuel (école, église)	40 000 F
- Entretien voies, réseaux (dont déneigement : 130 000 F)	160 000 F
- Service incendie (pompiers : environ 63F/hab)	33 000 F
- Intercommunalité (SIVOM)	375 000 F
- SICTOM (ordures ménagères)	172 000 F
- Intérêts emprunts	220 000 F

## Principales recettes

- Contributions directes	585 000 F
. Taxe d'habitation :	4.50% 81 500 F
. Taxe foncière bâti :	4.29% 68 000 F
. Taxe foncière non-bâti :	5.26% 17 500 F
. Taxe professionnelle :	6.04% 418 500 F
- Coupes de bois	300 000 F
- Redevance ordures ménagères	100 000 F
- Location communaux	44 000 F
- Location sablière (Marguet)	270 000 F
- Location station d'enrobé (SACER)	35 000 F





---

**Section d'Investissement**

**2 405 000 F**

---

Principales dépenses

- Remboursement d'emprunts

- Photocopieur Mairie

- Ordinateur Mairie et Ecole

- Modules de jeux Ecole

- Module de roller Stade



180 000 F

- Piste forestière (Paquis aux Boeufs)

255 000 F

- Mur de soutènement Mairie

- Rénovation toit Grange Reddy

- Rénovation cimetière (mur + colombarium)

- Réfection de voirie

- Réfection de chemins communaux



855 000 F

Principales recettes

- Ventes de parcelles

803 000 F

# Redevances Eau et Assainissement

Nous vous rappelons quelques règles concernant ces deux redevances :

## L'Eau

- . Est prise en compte votre consommation d'eau de l'année précédente.
- . Vos compteurs sont relevés en tout début d'année par les Services Techniques de la CCPA.
- . Pour l'eau consommée en 1998, le prix du m<sup>3</sup> d'eau a été fixé par décision du Conseil Municipal à 4,25 F (4.35 F pour la consommation de 1999 facturée en 2000).
- . A ce tarif, s'ajoutent diverses taxes (agence de bassin, FNDAE) que la Commune collecte et restitue aux organismes. Elles évoluent selon le m<sup>3</sup> d'eau total facturé.
- . Cette année, la redevance était à payer en mars.



## L'Assainissement

- . Elle est payable pour le 15 mai 1999 et est fixée à 5.63 F / m<sup>3</sup> d'eau consommée pour 1999 (5.74 F en 2000).
- . Contrairement à la redevance eau, elle s'applique pour l'année en cours, en prenant pour référence votre consommation d'eau de l'année passée. Vous payez en 1999, la redevance du 1er janvier au 31 décembre 1999.
- . Est redevable de la redevance assainissement, tout foyer fiscal présent sur la Commune au 1er janvier de l'année facturée. En cas d'installation à la fin de l'année, votre consommation n'étant pas significative, un forfait de 40 m<sup>3</sup> d'eau par personne sera alors appliqué.
- . Pour les agriculteurs n'ayant pas de compteur propre à leur consommation domestique, la base de consommation sera également de 40 m<sup>3</sup> par personne.



## Pensons à nos Voisins

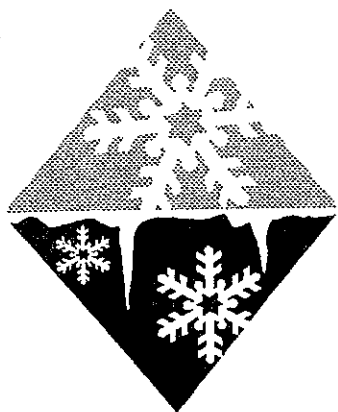
Voici quelques consignes qu'il est toujours bon de rappeler.

L'arrêté préfectoral du 19 avril 1990 traite notamment de l'interdiction, à certaines heures, des travaux de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils causant une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou autres outils assimilables.

L'utilisation est autorisée exclusivement :

- les jours ouvrables :                   de 08 h 30 à 12 h 00  
  de 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis :                           de 09 h 00 à 12 h 00  
  de 15 h 00 à 19 h 00,
- les dimanches et jours fériés :       de 10 h 00 à 12 h 00.

# Horaires d'Ouverture de la Déchetterie



## Hiver (du 1er octobre au 31 mars)

du lundi au samedi :

08 h 30 à 12 h 00

14 h 00 à 17 h 00

## Été (du 1er avril au 30 septembre)

du lundi au vendredi :

08 h 00 à 12 h 00

14 h 00 à 18 h 00

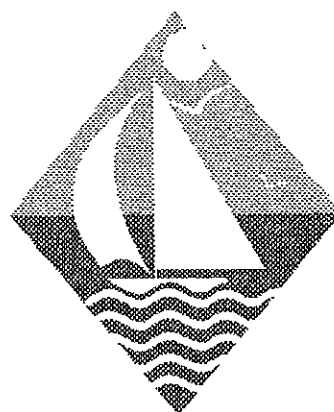
le samedi :

08 h 00 à 12 h 00

14 h 00 à 18 h 00

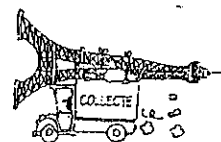
le dimanche :

09 h 00 à 12 h 00



# Environnement

## Déchetterie et Ordures Ménagères



La Commune participe au financement de la déchetterie pour 34.50 F par habitants. De ce fait, l'accès à la déchetterie est libre et gratuite pour les particuliers. Treize communes adhèrent désormais au Sictom et la fréquentation de ce dernier ne cesse d'augmenter : 7 680 particuliers s'y étaient rendus en 1992 contre 22 853 en 1997.

Ont été collectés par la déchetterie en 1997 :

2 973 m3 de déchets inertes,	9 004 kg de produits toxiques,
1 770 m3 de ferraille,	9 400 kg de textile,
4 440 m3 de matériaux incinérables,	3 640 litres d'huile végétale,
5 220 m3 de monstres et encombrants,	19 610 litres d'huile minérale.
960 m3 de cartons,	

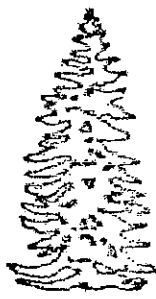
En ce qui concerne le verre, la quantité collectée est passée de 453 tonnes en 1995, à 610 tonnes en 1997. de 23 kg par habitant en 1997 (29 kg au niveau national), la collecte est passée à 28 kg en 1998.

En 1998, nous avons produit 350 kg d'ordures ménagères par an et par personne (322 kg en 1997 et 282 kg en 1991). Le coût de la collecte est de 300 F/ tonne, celui de l'incinération de 475 F/ tonne. A Vuillecin, nous produisons 183 tonnes d'ordures ménagères par an.

## Benne à déchets verts

En 1998, une benne a été déposée au printemps et à l'automne sur la place pour éviter aux particuliers de nombreux voyages à la déchetterie.

Cette action, à l'initiative de la Commission Environnement, a reçu un accueil très favorable et sera renouvelée cet automne. Nous tenons à rappeler toutefois que cette opération est réservée exclusivement aux particuliers.



SICTOM

REGION DE PONTARLIER

# *Les déchets ménagers ont un avenir : la collecte sélective !*

## **Pour recycler plus, il faut trier juste !**

Dans quelques mois, la collecte sélective des déchets ménagers fera son apparition dans la région de Pontarlier.

Pourquoi cette collecte ? A quoi sert-elle ? Explications ...

*350 kg de déchets  
par an et par habitant*

Notre production de déchets ménagers ne cesse d'augmenter. Au cours des trente dernières années, elle a été multipliée par 2 en France.

Les 26 000 habitants du SICTOM de la région de Pontarlier produisent, chaque année, plus de 9 000 tonnes d'ordures ménagères, soit 350 kg/an/hab.

*Maîtriser les coûts d'élimination  
de nos déchets*

L'enfouissement et l'incinération sont des procédés de plus en plus coûteux. La collecte sélective, parce qu'elle permet de limiter les quantités de déchets à éliminer, est un moyen efficace de maîtriser, sur le long terme, les coûts de traitement.

*Les modes de consommation  
évoluent ...*

Autrefois, on faisait ses courses quotidiennement. Aujourd'hui, on les fait une fois par semaine voire une fois par mois. Les produits sont conservés plus longtemps et doivent être emballés en conséquence. Les modes de consommation et de conditionnement des produits ont aussi évolué.

Actuellement, boîtes en carton, bouteilles en plastique ou en verre, briques alimentaires représentent environ 50% du contenu de nos poubelles !

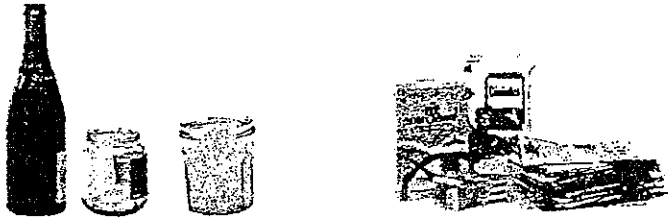
**Attention,  
pas de recyclage sans tri,  
ni collecte sélective !**

### **Qu'est-ce que la collecte sélective ?**

Dans la collecte traditionnelle, tous les déchets ménagers sont mélangés. Avec la collecte sélective, vous séparez les emballages à recycler des autres déchets. Ils sont ainsi collectés séparément, ce qui permet de les recycler.

# Emballages ?

Quand on pense aux emballages, on pense souvent aux papiers qui entourent le cadeau... ou aux cartons contenant des produits. Mais la notion d'emballage est beaucoup plus large ; ainsi, les bouteilles en verre, en plastique sont elles aussi des emballages.



*Apprendre à bien trier,  
c'est déjà recycler !*

Pour être recyclés, les emballages ne doivent pas être mélangés avec les ordures ménagères. En effet, si cela est le cas, ils se salissent mutuellement et sont alors irrécupérables. C'est pourquoi la solution passe par chacun d'entre nous : il faut que nous apprenions à séparer ce qui est à recycler de ce qui ne l'est pas.

Nous nous débarrassons sans y penser de ces emballages. Pourtant, certains d'entre eux sont en réalité des matériaux que l'on sait recycler. Ils peuvent servir à fabriquer de nombreux objets que nous utilisons chaque jour. Les jeter est donc un gaspillage.

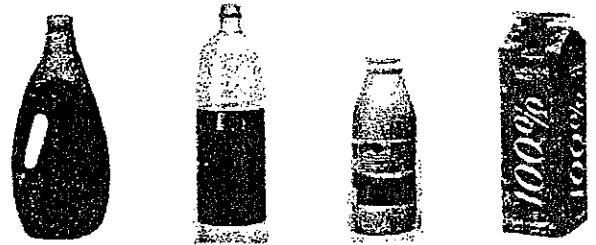
*28 kg de verre par an par habitant*

La collecte du verre a permis de récolter 730 tonnes de verre en 1998 soit 28 kg par an par habitant, ce qui peut être considéré comme un bon résultat.

## *Le saviez-vous ?*

● **Le cycle des papiers et des cartons**  
Les papiers et cartons redeviennent de la pâte à papier qui donne à son tour de nouveaux papiers et cartons.

● **Une bouteille qui se tricote !**  
Les bouteilles en plastique sont transformées en fibres synthétiques destinées au rembourrage des peluches ou en fil à tricoter. Avec trois bouteilles, on peut réaliser une écharpe, avec 27, un chandail.



## *Protéger l'environnement*

La mise en décharge de déchets ménagers sera interdite en 2002 pour les déchets qui peuvent être valorisés. La réglementation relative à l'élimination de nos déchets ménagers étant de plus en plus stricte !

Nous devons donc dès maintenant mettre en place des solutions nouvelles. Le recyclage en est une. Il contribue à la préservation de ressources naturelles telles que le bois, le fer, le pétrole.

## *Qu'est-ce que la collecte sélective ?*

Dans la collecte traditionnelle, tous les déchets ménagers sont mélangés. Avec la collecte sélective, vous séparez les emballages à recycler des autres déchets. Ils sont ainsi collectés séparément, ce qui permet de les recycler.

# Collecte sélective des déchets ménagers

## Mode d'emploi à Vuillecin

Le SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères) de la Région de Pontarlier s'est engagé à effectuer le tri de 5 types de produits :

- le verre,
- la ferraille,
- les papiers, cartons, journaux, revues,
- les plastiques,
- l'aluminium.



La collecte du verre est déjà effective depuis quelques années.

Un conteneur à ferraille est installé à la déchetterie.

L'aluminium sera trié industriellement à la sortie de l'incinérateur.

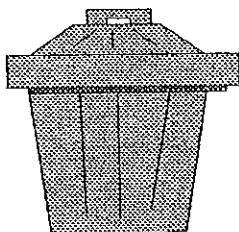
En ce qui concerne les papiers, cartons et plastiques :

- deux nouveaux conteneurs seront installés par les soins du Sictom soit près du conteneur à verre sur la place du village, soit à un endroit plus judicieux qui reste à définir.
- il appartiendra à chacun de trier et d'apporter ses papiers, cartons et plastiques ainsi que le verre dans chacun des conteneurs,
- chaque conteneur sera parfaitement identifié.

La collecte sélective est initiative. C'est à dire qu'elle n'est pas obligatoire, mais fortement recommandée.



# Journée Environnement



La journée environnement aura lieu le **samedi 5 juin 1999**.

Cette année, elle sera faite en liaison avec les élèves de l'école primaire de Vuillecin, encadrés par les instituteurs. Cela permettra de sensibiliser les jeunes enfants au respect de l'environnement. La présence de leurs parents à leurs côtés les motiverait d'autant plus.

Alors rendez-vous à **8 heures 30 à l'école**.

Pendant que certains accompagneront les enfants, d'autres ramasseront les objets encombrants, nettoieront un coin de forêt, les rives du Dugeon, etc...

Une information plus complète vous sera donnée par voie d'affichage.

## Quel bel hiver !

Il y a bien longtemps que nous n'avions pas vu tant de neige. Du 15 novembre au 15 mars, les skieurs et chasse-neige se sont défoulés. Le coût du déneigement a été multiplié par 4 par rapport aux années « normales » (soit 130 000 F).

Nous avons dû réapprendre à déneiger certains endroits où, d'habitude, il n'était pas nécessaire de pelleter.

La forêt a également souffert des fortes chutes de neige : 150 m<sup>3</sup> de chablis cassés sont à déplorer.

# Etude Diagnostic du Réseau d'Assainissement

La loi sur l'eau de 1992 vise à améliorer la qualité des milieux naturels aquatiques et notamment le Drugeon et la nappe phréatique de la Plaine d'Arlier. Aussi Vuillecin a-t-il décidé de faire réaliser une étude diagnostic de son réseau d'assainissement par la société Beture-Cerec de Besançon.

## Objectifs :

- Vérification des collecteurs,
- Amélioration du fonctionnement du réseau,
- Amélioration du taux de collecte des eaux usées visant à éviter les rejets directs,
- Définition d'un programme hiérarchisé d'aménagement de ce réseau.

## Interventions prévues :

- Mise à jour des plans des réseaux (opération en cours),
- Evaluation des débits et pollution que véhiculent les réseaux communaux (période humide hivernale et sèche estivale),
- Vérification des raccordements par un test au colorant (en juin),
- Vérification de l'état des réseaux par un passage caméra (dans l'été),
- Recherche des apports d'eaux claires parasites lors d'une inspection nocturne (en juin).

Ces interventions, soumises aux conditions météorologiques, peuvent difficilement être fixées à l'avance.

Un programme d'amélioration du réseau sera défini avec les élus communaux, la DDAF, le Maître d'oeuvre, les représentants du Conseil Général du Doubs et de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, tous deux financeurs à 80% de cette étude.

## Sécurité autour de l'école

Le problème de la sécurité des écoliers revient souvent lors des réunions de conseil municipal, de conseil d'école, etc...

Il est vrai que le parking situé de l'autre côté de la rue

- oblige nos chères petites têtes blondes à traverser la chaussée,
- oblige, par voie de conséquence, les parents à surveiller et accompagner leurs enfants.



Bien sûr, il est dangereux de traverser la rue. Mais les enfants devront, seuls, en traverser beaucoup d'autres dans quelques années. Parents, n'êtes-vous pas les mieux qualifiés pour apprendre la prudence à vos enfants ? Laisseriez-vous à d'autres le soin d'apprendre cette chose si importante qu'est la sécurité ?

Vous savez mieux que quiconque que le modèle du papa ou de la maman est celui qui est le plus reconnu par l'enfant.

Il est vrai que la place, côté école, est interdite aux véhicules particuliers, afin de permettre au car de ramassage de manoeuvrer en parfaite sécurité. Pourtant, nous remarquons souvent des voitures, toujours les mêmes d'ailleurs, se permettre de transgresser ces interdits, malgré de nombreux rappels.

Nous avons tous d'excellentes raisons de ne pas respecter les règles. Nous persuadant que nos voisins, quant à eux n'en ont aucune.

Aussi, avons nous décidé la mise en place d'un panneau « sens interdit sauf bus scolaire et taxis » afin de décourager les derniers contrevenants.

*Nous envisageons également, pour les personnes trop pressées, l'accès direct aux salles de classe avec leur véhicule. Une seule restriction subsistera : les pneus clous seront interdits !!!*



## Mariages

30 mai 1998 à Vuillecin	Mlle Nathalie LIARD et Mr Franck SYLVESTRE
13 juin 1998 à La Chaux de Gilley	Mlle Isabelle POURCHET et Mr Laurent BOYRIE
11 juillet 1998 à Vuillecin	Melle Vélia PACE et Mr Frédéric VOYNNET
12 juillet 1998 à Champlive	Mlle Nadège SAVINA et Mr Marc RENAUD
20 février 1999 à Vuillecin	Melle Cécile MAIRE et Mr Pascal SANTAGATA

## Décès

11 décembre 1998	Mr Charles OBERSON
19 février 1999	Mme Luce JOUFFROY



## **Bienvenue aux Nouveaux Habitants**

Mr et Mme MAGNET Michel	3 rue du Levant
Mr et Mme MARTINET François	16 rue du Levant
Mr et Mme GINTZ Jean-Louis	6 impasse de la Douraize
Mr et Mme VERNIER Lionel	7 impasse de la Carrière
Mr et Mme HODZIC Ahmet	1bis rue Clos la Sauce
Mr BONNET Ludovic	6 rue de Traverse
Mr SOLDAVINI James et Mlle MONTAGGIONI Angélique	6 rue de Traverse
Mr et Mme BOUVET Alain	29 rue de la Louvière
Mr et Mme GRUGNET Daniel	33 rue de la Louvière
Mlle VUITTENEZ Marie Dominique	8 rue de Pontarlier
Mr JOSEPH et Mlle SANCHEZ Maud	5 rue de Pontarlier
Mr HARRY Gilles	10 rue Commeneille
Mme SANTAGATA Thérèse	10 rue Commeneille



## Recensement de la Population

Comme vous le savez, le recensement de la population a eu lieu du 8 au 25 mars dernier.

Nous tenons à vous remercier pour le bon accueil qui a été fait à l'agent recenseur malgré l'heure tardive de son passage chez certains d'entre vous.

De caractère réglementaire, le recensement respecte une procédure rigoureuse approuvée par la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) :

- chaque habitant répond aux mêmes questions,
- les réponses sont confidentielles et uniquement destinées à l'INSEE, seule habilitée à les traiter de façon anonyme sans les noms ni adresses,
- les informations recueillies servent seulement à des statistiques et ne peuvent donner lieu à des contrôles administratifs ou fiscaux.

Les résultats définitifs seront communiqués par l'INSEE dans le courant de l'année.

En attendant, voici quelques chiffres « officieux » :

. Résidences principales :	186
. Résidences secondaires :	2
. Appartements vacants :	6
soit au total :	194 logements
. Nombre total d'habitants :	524
auxquels on peut ajouter :	16 étudiants comptés hors de la commune.

On obtient alors une moyenne de 2.82 habitants par logement.

## Locations des Salles

Sur la commune de Vuillecin, deux salles sont disponibles à la location.

### La salle de Mairie :

Vous voulez réserver la salle de Mairie pour un apéritif, un goûter, un repas (dans la limite de 50 personnes), adressez vous à Madame Michèle LAMBERT au 03.81.39.61.72.

Les tarifs pratiqués sont les suivants :

- Apéritif, goûter, décès, anniversaire : 200.00 F
- Week-end : 500.00 F



### La maison forestière :

A l'occasion d'un pique-nique, réservez la maison forestière auprès de Mme PALATIN au 03.81.39.36.60. La somme demandée est alors de 100.00 F.



## Inscriptions sur les listes électorales

Aujourd'hui, s'inscrire sur les listes électorales est en théorie obligatoire, bien que la non-inscription reste sans sanction.

Cette auto-exclusion civique met profondément en cause la participation de tous à la vie démocratique.

C'est pour remédier à cette situation que le Sénat a adopté un projet de loi qui institue un mécanisme d'inscription d'office pour les jeunes gens parvenus à l'âge de la majorité.

Ce dispositif prévoit en fait l'utilisation du recensement pour le service national qui a été généralisé à tous les français des deux sexes à partir du 1er janvier 1999.

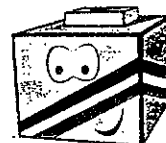
Aussi, et bien que le secrétariat de Mairie reçoive en fin d'année la liste des personnes susceptibles d'être inscrites automatiquement à leur majorité, il convient pour l'instant de se présenter aux permanences de la Mairie.

Il est rappelé que la révision des listes électorales s'effectue chaque année, aux mois d'octobre - novembre et que les inscriptions peuvent être reçues jusqu'au 31 décembre 1999.

Les personnes atteignant leur majorité, ou les nouveaux habitants de Vuillecin, doivent ainsi, s'ils souhaitent voter, se présenter munis d'une pièce d'identité aux heures de permanence du secrétariat de Mairie.

Les inscriptions prises au cours de 1999 permettront aux personnes de voter dès le mois de mars 2000. Toutefois, les jeunes, majeurs entre le 1er janvier 1999 et les prochaines élections, peuvent s'inscrire en Mairie sur une liste complémentaire, afin de pouvoir voter le 13.06.99.

## Vote



Lors du dernier scrutin, nous avons constaté que bon nombre de personnes se présentaient dépourvus de leur carte d'électeur. Les habitants de longue date du village semblent avoir pris cette habitude à l'époque où ce dernier ne comptait que 200 âmes, or il en est aujourd'hui tout autrement.

Aussi, pour les élections européennes du 13 juin 1999, afin de faciliter le travail des scrutateurs et vous éviter d'attendre, vous voudrez bien vous munir de votre carte d'électeur.

Merci à tous pour votre compréhension.



## Recensement militaire

L'âge du recensement est désormais fixé à 16 ans. Seules les personnes qui font une démarche volontaire de recensement auprès de la Mairie sont recensées.

Toutefois, la procédure d'inscription d'office est maintenue, de manière à ce que l'administration puisse retrouver ces inscrits d'office et les inciter à régulariser leur situation vis à vis du recensement. Ceci en vue de leur participation à l'appel de préparation à la défense et de leur inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Ainsi, depuis le 1er janvier 1999, tous les Français, garçons et filles, nés en 1983, peuvent se présenter en Mairie dans le mois de leur anniversaire, ou au plus tard dans le mois suivant, afin d'être inscrits sur les listes de recensement.

Les jeunes gens recensés ne sont plus concernés par les reports d'incorporation.

En règle générale, les personnes doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Elles doivent se présenter munies des pièces suivantes :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille ou fiche familiale d'état civil des parents,
- éventuellement, d'une copie du document justifiant de la nationalité française.

Si la personne recensée est mariée, veuve ou divorcée, elle devra présenter son propre livret de famille ou une fiche familiale d'état civil la concernant.

Les informations fournies sont alors portées sur une notice individuelle qui sera signée par le déclarant. Le Maire remet systématiquement une attestation de recensement, une brochure d'informations « Des obligations, ... des choix ! » et il informe le recensé de l'obligation de se rendre à l'appel de préparation à la défense.

En outre, tout changement de domicile ainsi que tout changement relatif à la situation familiale et professionnelle doit être précisé au bureau du service national dont il relève.

## Quelques Horaires



### Transports scolaires

Un seul arrêt au village : la place de la Mairie

A Pontarlier : Tous les élèves descendent à la Gare et repartent ensuite si nécessaire.

#### Aller :

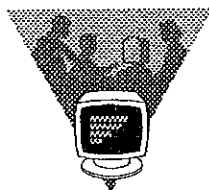
Le Lundi 08 h 20

Les autres jours : 07 h 20

#### Retour :

Le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 17 h 30  
18 h 30

Le Mercredi et Samedi : 12 h 00



### Permanences de Mairie

Mardi : 15 h 30 à 18 h 30

Vendredi : 09 h 00 à 12 h 00

## L'Agriculture à Vuillecin ... ... Une tradition qui perdure.

La Commune compte actuellement 11 exploitations agricoles dont 7 sont situées au village et 4 réparties géographiquement comme suit :

- une à Cotaroz,
- une à La Grange-Dessus,
- une à Saint-Lazare,
- une à la ferme du Perthuis pour un élevage de chevaux.

L'orientation principale de ces fermes est la production de lait avec la transformation dans deux coopératives différentes.

8 exploitations, pour environ 260 vaches laitières, produisent 1 300 000 litres de lait par an, destinés à la fromagerie de Doubs.

2 autres exploitations produisent avec 90 vaches laitières, 480 000 litres de lait qui sont transformés en comté à la fromagerie de Pontarlier. Le magasin, situé rue Parquez, est ouvert tous les jours.



La fromagerie de Doubs fabrique annuellement 200 tonnes de comté en période estivale et 220 tonnes de mont d'or du 1er septembre au 1er mars. Un magasin de vente, ouvert tous les jours, propose divers fromages et produits régionaux.

Une galerie de visite accessible en permanence, gratuitement, permet de voir et comprendre la fabrication de ces fromages. Une vidéo explique toutes les étapes de fabrication, de la production du lait, à la vente du fromage.

Les agriculteurs de Vuillecin ont souhaité s'investir dans une transformation du lait pour valoriser au mieux des produits de qualité qui sont le comté et le mont d'or.

# Association Sportive et de Loisirs de Vuillecin

## ASLV : Titanic 3

### Un coup de barre, en Mars, et ça repart



Suite à la lettre de Jean-Noël parut dans le bulletin de Mai 1998, je me suis permis, en tant que secrétaire de l'ASLV de ne pas jeter l'encre. Le bateau ASLV n'a pas sombré (il n'est pas que beau mais solide également).

Le cap est mis, c'est en Mars qu'il a été procédé au renouvellement du bureau :

Président :	J-P. Barillot
Vice Président :	Ch. Genre-Grandpierre
Trésorière :	M. Lambert
Trésorier Adjoint :	Ph. Leclerc
Secrétaire :	P. Perrin

Depuis, deux assemblées ont été tenues. Les personnes présentes ont élaboré plusieurs projets à plus ou moins long terme :

- organisation et mise en place d'une fête au village prévue pour le 5 Septembre 1999,
- en juin, la musique aura sa fête grâce aux musiciens du village,
- participation financière de l'ASLV en partenariat avec l'école pour agrémenter la nouvelle aire de jeux des enfants, à concurrence de 8 000 F,

- achat et mise en place de deux panneaux de basket, l'un à l'intérieur du terrain de tennis, l'autre à l'extérieur, côté vestiaire du terrain de foot,
- journée découverte du roller prévue, reste à définir une date en accord avec un club voisin,
- demande auprès de la Mairie de Vuillecin en cours de rédaction pour agrandir le terrain de boule dans le square afin d'organiser des tournois,
- tee-shirts au logo d'ASLV disponibles dès réception auprès de P. Perrin au prix unitaire de 60 F,
- compte rendu de chaque réunion visible sur les différents panneaux d'affichage disposés dans le village.

Si vous désirez que la croisière s'amuse, alors n'hésitez pas, venez à la prochaine réunion qui aura lieu le Vendredi 4 Juin à 20 h 30, salle de la Mairie.

De plus, vous repartirez avec un bon investissement : le tee-shirt de l'ASLV.

L'ASLV remercie la Municipalité pour son aide financière mais également Monsieur Jeannier pour sa présence à une des deux assemblées. Sont remerciées également les personnes présentes lors des assemblées.



Rappel :

Vous serez les bienvenus aux réunions futures car plus il y aura de suggestions, plus on agrémentera la vie de notre village.

Le Secrétaire : P. Perrin

Le Président : J-P. Barillot

# Action Catholique des Enfants

## Références laïques et religieuses

La place du jeu est fondamentale dans la vie de l'enfant ; elle l'est également à l'ACE. C'est effectivement sur le jeu que va s'appuyer la pédagogie du Mouvement, c'est lui qui va déclencher l'action.

« Mais qu'y a-t-il de *catholique* dans tout cela ? » se demandent souvent les Parents. Tout est une question de regard. Sur les 6 à 10 enfants d'un Club, il y a un trésorier, un facteur, un secrétaire, un délégué, un suppléant... Le laïc peut y voir un mini conseil municipal et il aura raison ; le religieux peut y voir une petite église primitive et il aura raison : **l'ACE est une école de citoyenneté.**

Le mouvement est ouvert à tous les enfants, baptisés ou non, croyants ou non, voire même d'une autre religion. Ils sont accueillis de façon tout à fait inconditionnelle : **l'ACE est une école de tolérance.**

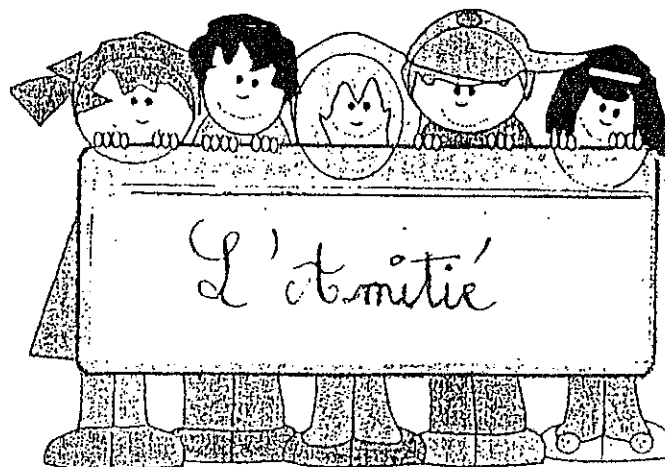
Les enfants tiennent à jour un cahier où ils expliquent en dessins ou avec quelques mots ce qu'ils font au Club. Ce cahier permet une relecture de ce qui a été vécu. Le laïc n'y verra qu'un simple bilan des activités, le religieux connaît la portée du mot « relecture ».

Entre responsable et enfants, une relation privilégiée basée sur la compréhension, la confiance et le respect va progressivement s'installer au cours des mois, des années d'animation, au point que certains qualificatifs employés à son égard vont trahir le sentiment que le responsable est quasiment assimilé à un membre de la famille ; amitié profonde et vraie ou lien universel qui unit tous les hommes de la Terre et si souvent oublié ?

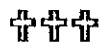
Et si vers 16 heures, au moment du goûter, les derniers gâteaux doivent être rompus pour que chacun ait sa part, la sentence du responsable « à l'ACE, on partage » ranimera peut-être la mémoire des enfants : **l'ACE est une école de solidarité.**

C'est ainsi dans la vie de tous les jours, dans les jeux souvent spontanés du samedi après-midi que sera appliquée cette pédagogie pragmatique qui met à profit des situations réelles, tangibles, concernant directement l'enfant qui utilise ses propres capacités parfois étonnantes comme en témoigne ce poème de Marine, 11 ans, qui nous propose sa définition de l'amitié.

Un ami s'est précieux  
Faut l'aider ;  
S'il n'est pas chanceux  
Faut l'aimer ;  
S'il est malheureux  
Faut pas le laisser tomber ;  
S'il a envie de pleurer  
Faut pas le laisser partir ;  
S'il n'a pas d'avenir  
Faut tracer son destin  
Même s'il n'a pas fini son chemin  
Et ça, il faut pas l'oublier  
C'est ce que j'appelle  
L'Amitié.



## Communauté catholique de Vuillecin



Depuis la réorganisation de toutes les paroisses du diocèse de Besançon, mise en place définitivement en 1997, la communauté catholique de Vuillecin fait partie de l'unité pastorale du Pays de Pontarlier, un ensemble d'anciennes paroisses qui comprend la ville et 15 villages environnants.

Un grand nombre d'activités d'Eglise se font le plus possible en commun, ville et villages réunis : catéchèse des enfants, préparation et animation des célébrations, préparation aux baptêmes, à la confirmation, aux mariages, formation biblique. Les services comme le secours catholique ou le CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) sont communs et dépassent largement les limites des anciennes paroisses. Grâce à un bulletin de l'unité pastorale, le Pays de Pontarlier, qui paraît cinq fois par an, et à une feuille d'annonces chaque dimanche, les informations circulent et chacun peut être au courant.

Six prêtre et un diacre sont au service de cette unité pastorale de plus de 26 000 habitants. Une équipe responsable de la coordination (trois prêtres et six laïcs), un conseil pastoral (vingt personnes élues, dont une de Vuillecin) et un conseil pour les affaires économiques et financières assurent la cohésion de cet ensemble.

Au sein de l'unité pastorale, que devient la communauté catholique de Vuillecin ? Elle vit en lien avec d'autres communautés chrétiennes et plus particulièrement la communauté de Saint-Pierre de Pontarlier. Dans le village, un petit groupe de personne a le souci de réunir les chrétiens, de préparer et d'animer les célébrations des funérailles ou des mariages, les messes du dimanche (pour l'instant une messe tous les deux mois), de visiter les malades, de distribuer le bulletin de l'unité pastorale, de veiller à la propreté et à l'ornementation de l'Eglise.

Les temps ont changé, c'est vrai, le presbytère est vide mais l'Eglise existe à Vuillecin, plus discrète peut-être, mais où chacun peut se sentir responsable.

Gabriel Socié, Prêtre de l'Unité Pastorale.



# Bibliothèque Municipale



Depuis quelque temps, on constate une baisse de fréquentation de notre bibliothèque.

En effet, un grand nombre d'entre vous n'y vient plus.

Nous vous rappelons :

↳ Les horaires d'ouverture

Le samedi de 14 heures 30 à 16 heures 30.



↳ La cotisation

15 F par an et par famille.

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Patricia Vieille qui depuis quelque temps vous accueille avec beaucoup de sympathie.

Elle a pris la succession de Madame Colette Carlier que nous remercions chaleureusement d'avoir pendant plusieurs années consacré un peu de son temps à la bibliothèque.

Nous vous rappelons que la bibliothèque est gérée par des bénévoles, c'est pourquoi nous serions heureux de pouvoir accueillir une quatrième personne.

Si cela vous intéresse, vous pouvez contacter :

Madame Jacqueline Brulebois au 03.81.46.65.15 en soirée.

Enfin, si vous avez des remarques ou des suggestions, vous pouvez les formuler sur le petit bulletin ci-dessous (d'une façon anonyme si vous le désirez) et nous le faire parvenir soit à la bibliothèque soit à Mesdames Adenot, Vieille ou Brulebois.

Jacqueline Brulebois.

### **Suggestions pour la bibliothèque**



# DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

**Encore une fois, une année scolaire riche en événements.**

## **De septembre à décembre, la flibuste envahit l'école.**

Histoires de pirates, chasses aux trésors, et autres abordages permettent à tous nos petits corsaires d'appréhender la découverte, puis la maîtrise du monde de l'écrit.

De la simple écoute à la réalisation complète d'un album, plus de secrets pour eux, grâce à la complicité de Monique Félix, illustratrice pour enfants, venue faire partager ses savoirs.

Seul le Père Noël aura raison de ces inquiétants pirates.

## **De janvier à avril, la presse entre dans l'école.**

Albums, magazines, revues, journaux, tout est observé, analysé, décortiqué par les petites mains et les petites têtes. Comment résister à l'envie de lire, quand on plonge dans de véritables ouvrages ; comment résister à l'envie d'écrire, quand on devient auteur de son propre album, ou reporter pour son propre journal ?

Le kiosque de presse, la parution du "Mini-journal des Vuillartins", et le choix du "Livre élu" clôtureront cet apprentissage.

## **Des spectacles, et du sport.**

Anga, Fils du Feu, et le Monstre Poilu ont réjoui (ou effrayé) petits et grands. Séances de gymnastique, piscine, ou ski ont permis des activités physiques pour tous les âges.

## **Des parents d'élèves et amis de l'école efficaces.**

Après le franc succès de la kermesse de l'année passée, une courageuse équipe de parents d'élèves et d'amis de l'école s'est activée pour assurer la réussite du Loto du RPI, permettant des bénéfices, aussitôt investis dans un salon de lecture.

## **Une fructueuse collaboration du Conseil d'École et du Conseil Municipal.**

L'écoute attentive de Monsieur le Maire et de l'Équipe Municipale a permis de faire avancer différents dossiers.

En effet, un projet de longue date se concrétisera bientôt par l'élaboration à proximité de l'école d'une aire de jeux, accessible pour les élèves pendant les heures scolaires, ouverte à tous les enfants en dehors de ces heures.

De même, dans l'objectif de sa mise en réseau avec les autres groupes scolaires, l'école se verra dotée de deux postes avec accès à la communication informatique.

## **Et l'avenir ? . . .**

Des projets plein les cartons, tous ne verront pas le jour, mais certains aboutiront. Merci à tous ceux qui ont permis la réalisation des projets d'aujourd'hui, merci à tous ceux qui permettront l'accomplissement des projets de demain.

Avant de se retrouver le Lundi 6 septembre pour une nouvelle année scolaire, que les futurs élèves n'hésitent pas à venir nous voir à l'école avant le 30 juin.

l'Équipe Pédagogique.

## la presse est entrée dans notre école

On a reçu une affiche qui parlait de la presse dans l'école. Alors on a trié des magazines et des journaux.

Dans la grande salle, nous avons fabriqué un kiosque. Nous avons aussi décidé de faire un journal de l'école.

Arnaud C, Baptiste, Charlène, Nicolas

Voici GLOPHONE  
le journaliste  
GLO comme globe  
PHONE comme  
magnétophone



VENDREDI  
2 avril 1999

# Le Mini-Journal des Vuillartins

N°2

“Le Trésor Oublié” épuisé...

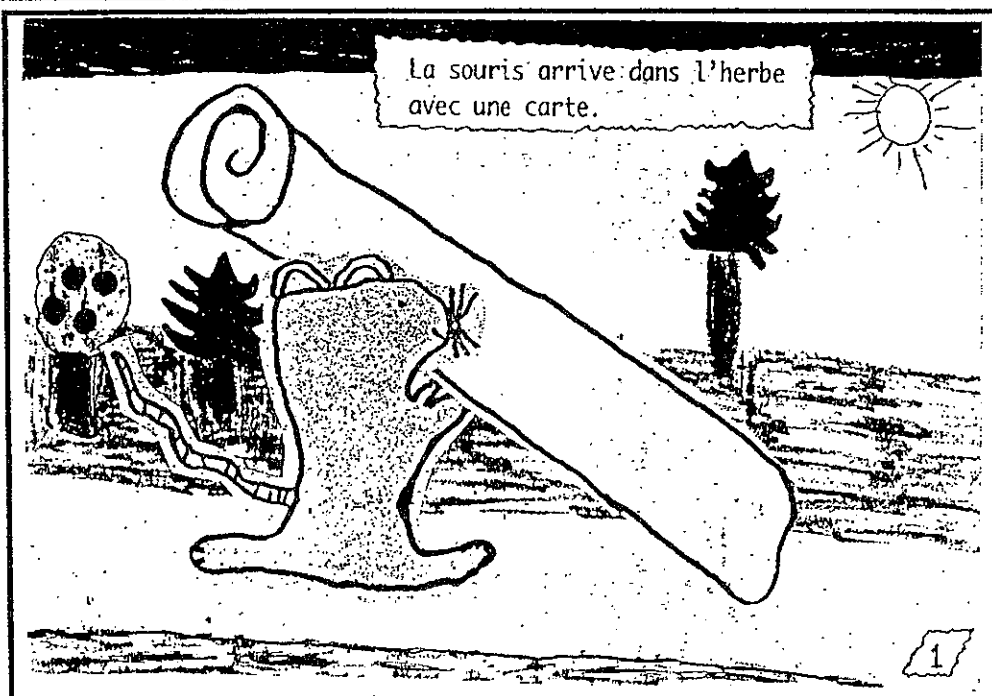
## Victime de son succès

Samedi 17 octobre 1998, pour le salon du livre, Monique Félix, une illustratrice, est venue dans notre école.

Elle nous a montré comment elle fait des albums de Petite Souris.

Nous, on a fait un album comme Monique Félix, il s'appelle : “Le Trésor Oublié”. Il nous a fallu quatre mois pour le fabriquer. Puis nous l'avons vendu en librairie et il a vite été épuisé.

Maxime, Pauline, Thomas



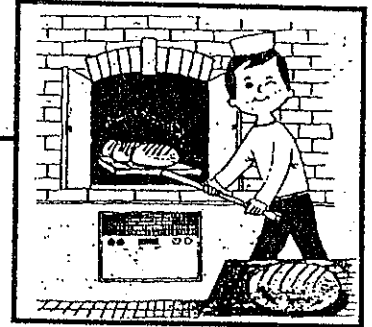
# DU GRAIN DE BLÉ A LA TRANCHE DE PAIN



Jeudi 4 février 1999, on est allés visiter le moulin à Bians-les-Usiers avec nos correspondants. On a vu une broyeuse faire des granulés pour les animaux ; et les rouleaux qui tournent pour écraser les grains de blé en farine.

Ensuite, mardi 9 mars 1999, on a visité la boulangerie de monsieur Fleurette à Pontarlier. On a vu comment on transforme la farine en pain.

Alexandre, Anthony, Coralie, Morgane, Thomas F

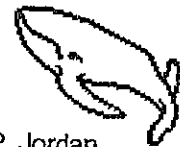


## La chasse au trésor des pirates

Du lundi 7 au samedi 12 décembre 1998, nous avons fait une exposition sur les pirates parce que, au Salon du Livre, ils en parlaient ; alors nous avons voulu faire pareil.

Nous avons fabriqué un bateau très spécial : c'était un bateau de pirates fait avec des arcades, dans lequel on pouvait monter pour le faire basculer.

Nous avons fait une maquette avec des "Playmobil", du sable et du papier bleu, des dessins ; il y avait des livres et des cartes du trésor.



Chloé, Fanny P, Jordan

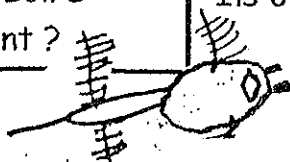
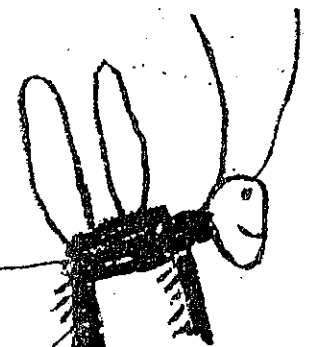
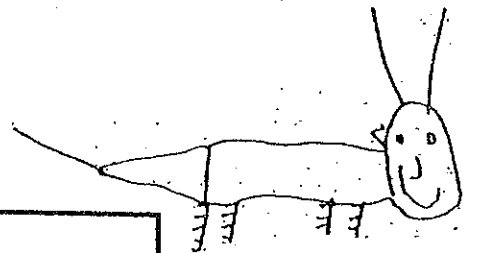
## UN ÉLEVAGE DE GRILLONS DANS LA CLASSE

Nos impressions  
la 1ère fois

Berk ! J'ai peur de ça...  
Ils ont un balai derrière eux  
Y'en a qui sont foutus  
C'est des fourmis  
Ils se battent  
Comment il peut s'accrocher ?  
Ils font caca  
Ils a des grands poils alors  
c'est une maman !  
Faut leur donner à boire  
Comment ils mangent ?

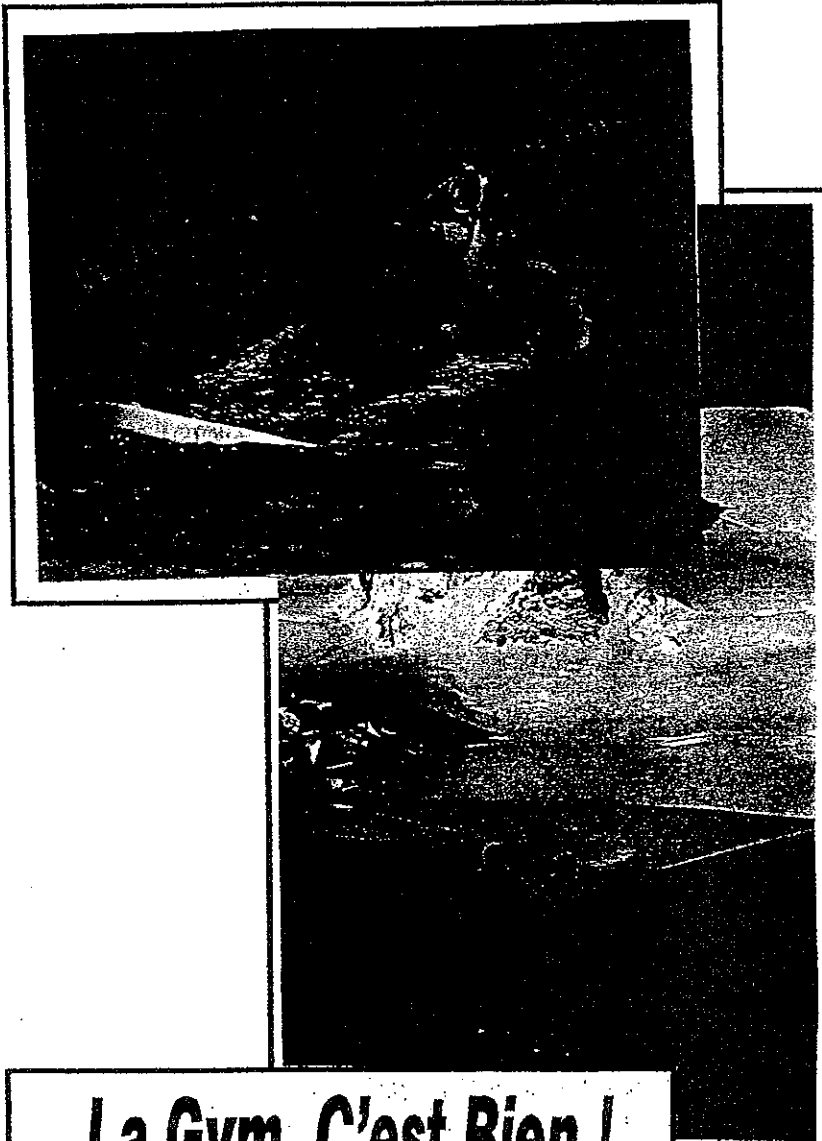
Maintenant  
on les connaît mieux

Ce sont des grillons  
Ils mangent de la pomme  
et de l'orange  
Ils chantent en frottant leurs ailes  
Ils ont des crochets sur les pattes  
Il y a des mâles et des femelles  
Ils sont différents  
Pour grandir le grillon mue  
Il perd son ancienne peau  
Ils ont des antennes sur la tête



les moyens et les grands

## Sportifs à Uillecin !



Nous avons fait neuf séances de piscine. On est allés chercher des anneaux au fond de la piscine, on a nagé la brasse, on a fait des plongeurs, on a fait des jeux : la bouée...

On y allait tous les vendredis matins, du vendredi 13 novembre 1998 au vendredi 22 mars 1999.

Les CE1 allaient au ski tous les lundis matins. Ils ont fait 11 séances, du lundi 7 décembre 1998 au lundi 22 mars 1999.

Claire, Fanny R, Irma, Victor

### La Gym, C'est Bien !

On court  
 On fait des roulades  
 On saute sur le trampoline  
 On fait l'équilibre  
 On fait le dos rond et le dos creux  
 On fait le parcours  
 On roule en arrière  
 On se balance à la corde  
 On grimpe aux échelles  
 Et on joue avec des énormes ballons

les moyens et les grands

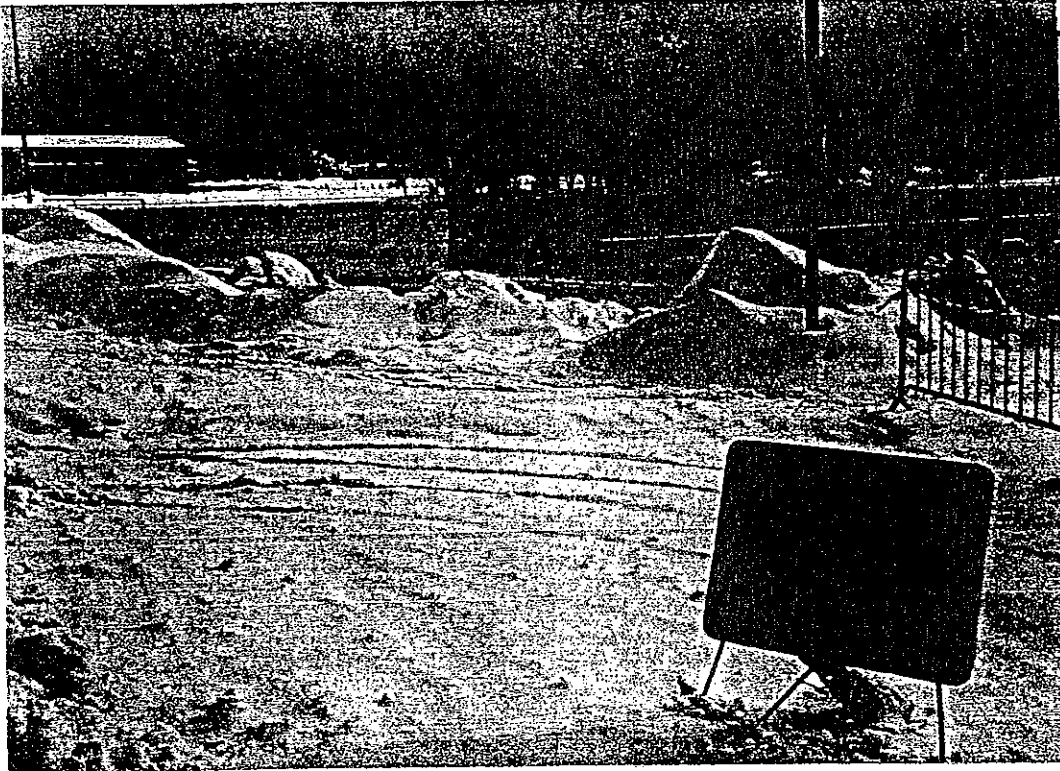


# Inondations à l'école

Le Drugeon déborde et la neige flotte sur l'eau. L'eau rentre dans les maisons et les garages. Elle recouvre la route, le terrain de foot et le tennis.

Va-t-elle rentrer dans l'école ?

les moyens et les grands



## Pontarlier - Vuillecin par fax

Nous avons des correspondants à l'école Cordier de Pontarlier : ce sont des élèves de CE1. Nous nous envoyons des fax ou parfois des lettres. On est allés goûter chez eux après la piscine vendredi 27 novembre 1998.

Une élève de leur classe est maintenant à l'école de Vuillecin parce qu'elle a déménagé ; elle s'appelle Irma.

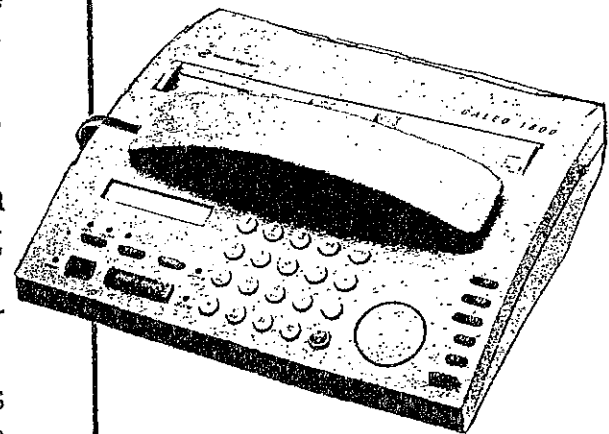
Nos corres sont venus dans notre école pour voir notre exposition des pirates.

Vendredi 22 janvier 1999, nous sommes allés dans leur école pour voir leur exposition sur le blé.

On est allés pique-niquer avec eux et visiter le moulin de Bians-les-Usiers.

Vendredi 26 février 1999, nous sommes allés leur donner un de nos albums du Trésor Oublié, avec une dédicace en cadeau.

Arnaud P, Benjamin, Delphie



## L 'entreprise VERMOT Gauchy s'arrête

Jean et Michel Vermot Gauchy ont créé leur entreprise de ferblanterie-plomberie-chauffage-sanitaires en 1969, rue du Vieux Chalet à Vuillecin.

En fait, ils sont la quatrième génération d'une lignée d'artisans puisqu'ils succèdent à leur père René, qui à lui-même succédé à son père Henri, fils d'Ernest, tous ferblantiers. Seul le lieu d'activité a changé, les aînés travaillant dans le Sauget, à Ville du Pont.

Leur entreprise est restée artisanale, sans autre employé. Elle était spécialisée dans la rénovation et l'amélioration des bâtiments anciens, surtout dans la région proche de Pontarlier.

En 1994, suite au décès subit de Michel, Jean continuera seul, courageusement et résolument, l'activité de l'entreprise et ce, jusqu'à février de cette année où il fit valoir ses droits à la retraite bien méritée que nous lui souhaitons longue, heureuse et paisible.

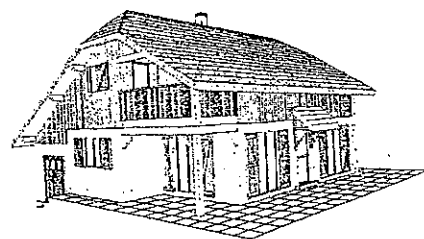




# Visite des entreprises

## CHOPARD CONSTRUCTIONS

Maisons à ossature bois  
Bâtiments industriels  
ZI-25300 VUILLECIN  
Tél: 03.81.39.17.67  
Fax: 03.81.39.61.94



### Historique

- Août 1990      Création de l'entreprise Chopard à La Cluse et Mijoux.
- Août 1991      Transformation de l'entreprise en Sarl et création d'une première embauche.
- Mai 1992        Embauche de trois salariés.
- Juin 1993      Embauche de deux nouveaux salariés et installation du premier atelier à Vuillecin.
- Mai 1995        Embauche de deux autres salariés et première extension du bâtiment.
- Septembre 1998    Embauche d'un salarié supplémentaire. Montage et installation des bureaux à Vuillecin.
- En 1999         Deuxième extension de l'atelier. L'entreprise compte à ce jour onze personnes.

### Activités de l'entreprise

Les premières années, le programme concernait uniquement la réalisation et l'installation de charpentes et couvertures. La sarl Chopard s'est progressivement dirigée vers un marché complémentaire, l'ossature bois. Cette technique de construction concerne aussi bien la maison individuelle que le bâtiment industriel. Grâce à un bureau d'étude intégré à l'entreprise, les projets de construction peuvent être menés depuis la conception, jusqu'à la réalisation, de manière autonome.

### Quelques chiffres

Volume de bois massif :      320 m<sup>3</sup>  
Volume de lamellés-collés :    150 m<sup>3</sup>  
Surface de couvertures posées : 9 000 m<sup>2</sup>

### Quelques références

Entreprise Masnada aux Fins et à Besançon,  
Clocher de l'église à Vuillecin,  
Garage Volvo à Pontarlier,  
Garage Ford à Pontarlier,  
Entreprise Prince de Vuillecin,  
Entreprise Decreuse à La Cluse et Mijoux,  
Immeuble de 3 niveaux en ossature bois à Besançon,  
Entreprise Frans Bonhomme à Pontarlier.

# Créavert

## Jardins - Espaces Verts

Créavert, entreprise individuelle de Parcs et de Jardins, créée en 1991, a pour mission tout ce qui touche à la création et à l'aménagement des pourtours de maison :

- apport de terre,
- vente de végétaux, plantes vivaces,
- engazonnement,
- plantation,
- dallage, clôture,
- taille ou élagage de haies,
- tonte,
- traitement de maladies.



La reprise du printemps, après un arrêt sur Janvier, Février, Mars, s'effectue par la vente de géraniums et plantes à massif sur prospection et commande. Suivent les plantations d'arbustes et plantes vivaces.

Chaque année, en Avril, nous participons à l'exposition « Arts et Nature » à Epeugney où nous exposons notre savoir faire par la réalisation d'un jardin, généralement sur thème imposé.

A la Pentecôte, c'est la Foire d'Houtaud où nous proposons quelques végétaux à la vente.

Pour la deuxième fois cette année, nous serons présents à la Haute Foire de Pontarlier.

Les mois d'Octobre, Novembre, Décembre sont particulièrement importants. Nous réalisons nombre de plantations pour agrémenter vos jardins et nous préparons les décorations de Noël que nous proposons à la vente aux marchés de Noël de Gilley et Epeugney.

Après ceux-ci, nous tournons pour effectuer des ventes à « la chine ». C'est une action publicitaire qui nous permet de prendre contact directement avec la population et de proposer nos travaux pour la bonne saison.

L'entreprise est ouverte aux jeunes qui cherchent leur voie ou une formation. Nombreux ont été ceux reçus soit pour un stage de découverte ou d'insertion, soit pour une formation CAP-BEP voire Bac Pro, et même BTS puisque nous accueillons quelqu'un de ce niveau pour deux ans à partir de cet automne.

La formation à l'école a ses limites et c'est pour nous un devoir que d'apporter notre concours en ce domaine pour lequel nous réalisons de gros efforts.

Nous avons aussi une devise : c'est notre souci de bien vous servir dans un créneau de qualité.



# Règlement Municipal du Cimetière

Suite à la décision prise lors du Conseil Municipal du 26 novembre 1998, une réglementation de la gestion du cimetière a été mise en place.

Cette réglementation précise entre autre :

- le schéma d'aménagement général du cimetière,
- les conditions d'inhumation,
- les dispositions applicables aux concessions.

Un état des lieux du cimetière a été fait. Il a permis de répertorier les tombes supposées à l'abandon et de définir des zones en fonction du type d'inhumation.

Il a été décidé la création d'un colombarium ainsi qu'un jardin du souvenir.

Une proposition sera faite à l'ensemble des habitants pour programmer la construction d'une nouvelle tranche de travaux.

Des concessions seront établies afin de permettre une évolution ordonnée et systématique du cimetière.

La durée et le prix des concessions sont fixés à :

- tombes en pleine terre :	30 ans	300 F
- colombariums :	50 ans	600 F
- Caveaux de 1 à 3 places :	50 ans	600 F
- Caveaux de 4 places et plus :	50 ans	800 F

Toutes les personnes concernées seront prochainement contactées afin d'établir les concessions permettant ainsi la mise en place de ce nouveau règlement.

## Un peu d'Histoire



### **un illustre Maire de Pontarlier, originaire de notre village.**

Ce maître de forges naît à Vuillecin en 1743. Il suit des études à Pontarlier.

En 1789, il est élu député de cette ville.

En 1793, il est inscrit sur la liste des suspects, et est même incarcéré à la Chapelle des Annonciades, puis au château de Joux. Il retrouve ensuite la liberté.

En 1795, il est nommé membre du Directoire du District de Pontarlier. Il est d'ailleurs élu Maire de Pontarlier de 1817 à 1830.

On lui doit la restauration des fontaines de la ville, l'éclairage des rues, ainsi que la réalisation des trottoirs.

A Pontarlier, en 1926, une rue porte son nom mais des travaux d'aménagement entraînent sa disparition. Par contre, en 1989, une rue du lotissement de Pontarlier Village rappelle l'existence de ce personnage.

Claude Minari n'est pas connu mondialement pour s'être fait remarquer par de gigantesques travaux ou des découvertes importantes. Son patronyme n'a pas traversé les océans pour rejoindre les Amériques ou quelque contrée d'Afrique, certes. Mais ne mérite-t-il pas qu'une rue de Vuillecin portât son nom ? La rue principale, par exemple.

Pierre Brulebois.

## La Nivéole de Printemps

Dans le Haut-Doubs, nous avons de longs hivers et de trop courts printemps. Mais saviez-vous que nous avons aussi, cela peut vous consoler, une perce-neige pas ordinaire.

C'est la Nivéole de Printemps, une fleur très rare qui fleurit en même temps que les premières jonquilles, dans quelques bosquets du lieu-dit « La Côte ».

De son nom latin *Leuconum Vernum*, famille des Amaryllidacées (comme la perce neige), elle a six pétales blancs identiques et sur la pointe de chaque pétale, on trouve une tache jaune-vert.

On dirait une grosse clochette de muguet au bout d'une tige de 10 à 20 cm de haut. Les feuilles sont droites, légèrement charnues. Son odeur est très agréable.

Bien que cette fleur ne fasse pas partie des espèces légalement protégées en France, alors qu'elle l'est en Belgique, il vaut mieux ne pas trop en cueillir et surtout ne pas arracher les bulbes si nous voulons la voir refleurir à chacun de nos tristes printemps.

### Légende

1 - Perce neige

2 - Nivéole de Printemps

